

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **10 mars 2014 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Danis Beauvillier
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Madame Louise Bergeron, trésorière, et monsieur Pierre St-Onge, greffier, sont également présents.

Après la prière d'usage, Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

14-03-061 **Approbation de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

14-03-062 **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2014**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2014.

ADOPTÉE

14-03-063 **Protocole d'entente PIQM - Autorisation de signature**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver le protocole d'entente à intervenir avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Ville de Princeville relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.1 du programme d'infrastructures Québec-municipalité, dossier 552005.

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, ce protocole d'entente.

ADOPTÉE

14-03-064

Attribution des Ipads à la fin du mandat des conseillers

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'attribuer en pleine propriété à chaque conseiller terminant son mandat à la prochaine élection, autrement que par démission, même dans le cas où il ne se représenterait pas à cette élection, le Ipad (avec accessoires) qu'il s'est vu confié par la Ville de Princeville en mars 2014.

14-03-065

Appui à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) - Fonds Chantiers Canada

ATTENDU QUE la réhabilitation des infrastructures municipales est fondamentale pour la prospérité du Québec et du Canada et constitue un défi tripartite des gouvernements fédéral, provincial et municipal ;

ATTENDU QUE les municipalités québécoises ont été des partenaires de premier plan dans la relance économique du Canada en mettant en œuvre des centaines de projets d'infrastructures ;

ATTENDU QUE l'étude de l'UMQ sur l'état des infrastructures municipales au Québec réalisée par les firmes Deloitte et E&B Data démontre des besoins majeurs qui nécessitent des investissements de plus de 2 G \$ supplémentaires au niveau actuel ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé dans son budget 2013-2014 un nouveau plan d'infrastructure à long terme doté de 47 G \$ à titre de nouveaux fonds pour les infrastructures nationales, provinciales et locales ;

ATTENDU QUE ce plan d'infrastructure à long terme permet aux municipalités québécoises de bénéficier d'un support financier indispensable dans un contexte où celles-ci assument déjà 76 % des investissements ;

ATTENDU QUE l'UMQ réclame un élargissement des infrastructures admissibles aux programmes de financement des infrastructures puisque les municipalités sont des gouvernements de proximité imputables et responsables des priorités et des besoins sur leurs territoires ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a récemment annoncé le retrait des infrastructures sportives, culturelles et de loisir aux critères d'admissibilité du Fonds Chantiers Canada ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec impose aussi des restrictions aux municipalités dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence qui rendent inadmissibles les projets d'infrastructures sportives, culturelles et de loisir.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'appuyer les démarches prises par l'UMQ et visant à :

- réitérer au gouvernement du Canada la nécessité d'inclure les infrastructures sportives, culturelles et de loisir dans les projets admissibles au Fonds Chantiers Canada ;

- demander au gouvernement du Québec de rendre admissibles les infrastructures sportives, culturelles et de loisir au programme de la Taxe sur l'essence ;
- réclamer la signature d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada dans les plus brefs délais afin de permettre aux municipalités de planifier dès maintenant leur programmation de travaux en vue de la prochaine saison de construction.

ADOPTÉE

14-03-066

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques :

- En date du 11-02-2014 au 09-03-2014 :
 - nos A34698 à A34736 & M1220 à M1225 134 033,72 \$
 - nos A34601 & 33233 & 33145 & 32974 & 32931 & 32751 & 32740 & 32580 & 32577 & 32159 & 32048 & 31898 & 31878 & 31792 & 31783 & 31701 & 31487 & 31477 annulés
- dépôts salaires de la période 2014-06 à 2014-09

ADOPTÉE

14-03-067

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 10 mars 2014
 - nos A34737 à A34880 368 374,67 \$

ADOPTÉE

États financiers de Développement économique Princeville - Dépôt

14-03-068

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Reddition de compte 2013

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 45 254 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Ville de Princeville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Princeville ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Ville de Princeville sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un auditeur indépendant présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Princeville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

14-03-069

Mandat à un auditeur indépendant - Reddition de comptes TECQ

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de mandater Proulx CPA inc. à titre d'auditeur indépendant afin de valider la reddition de comptes dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE

14-03-070

Budget révisé 2014 de l'OMH

ATTENDU QUE l'Office municipal d'Habitation de Princeville a transmis une demande d'approbation du budget révisé 2014.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver le budget révisé 2014 présenté par l'Office Municipal d'Habitation de Princeville pour un déficit de 136 484 \$.

QUE le conseil consent à verser selon la Loi, un montant de 13 648 \$ représentant 10 % du déficit approuvé par la SHQ.

ADOPTÉE

Rapport des activités de financement des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales - Dépôt du rapport préparé par la trésorière.

14-03-071

Transferts budgétaires

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt de la liste des transferts budgétaires pour la période 2013-11 au 2013-12 soumise par la trésorière en date du 10 mars 2014 et d'entériner son contenu.

ADOPTÉE

14-03-072

Démission du greffier

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la démission de monsieur Pierre St-Onge, greffier, laquelle prendra effet le 14 mars 2014 à 16 h.

ADOPTÉE

14-03-073

Congrès de la COMAQ 2014

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Mario Juaire, directeur général, et Louise Bergeron, trésorière, à participer au congrès annuel de la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec qui aura lieu à Gatineau du 28 au 31 mai 2014 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

14-03-074

Congrès de la COMBEQ 2014

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise Michel Carignan, directeur du Service d'urbanisme, à participer au congrès annuel de la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu à La Malbaie du 1^{er} au 3 mai 2014 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

14-03-075

Vestiaire Saint-Eusèbe - Frais de service de bacs à déchets

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que ce conseil accepte de défrayer la facture transmise par Gaudreau Environnement inc., pour la collecte des vidanges et de récupération de l'année 2014 de l'organisme Vestiaire St-Eusèbe de Princeville ;

QU'un montant de 43,73 \$ soit acquitté par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-03-076

Protocole d'entente sur un projet de téléconférence « Clic sur les aînés » avec la FADOQ

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver le protocole d'entente à intervenir avec la FADOQ et la Ville de Princeville relatif à un projet de téléconférence « Clic sur les aînés ».

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, ce protocole d'entente.

ADOPTÉE

14-03-077

Demande d'autorisation à la CPTAQ - Piscines et Spas Excel

ATTENDU QUE le demandeur Piscines et Spas Excel projette acquérir une propriété située au 35, Route 116 Est sur le lot 4307364 du cadastre du Québec dans la Ville de Princeville ;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation présentée par Piscines et Spas Excel vise un changement d'usage d'une propriété commerciale existante ayant des droits acquis ;

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation en vigueur ;

ATTENDU QUE la modification de l'usage recherché ne peut se réaliser à un autre endroit et ne justifie pas l'application de l'article 61.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande d'autorisation présentée par Piscines et Spas Excel pour utiliser à une autre fin que l'agriculture, une superficie de 4 291,8 m² sur le lot 4307364 du cadastre du Québec pour permettre un commerce de vente de piscines et spas ainsi que le service d'installation de ceux-ci.

ADOPTÉE

14-03-078

Demande de dérogation mineure de Francis Gardner et Suzie Filion

ATTENDU QUE des permis ont été délivrés pour ces constructions ;

ATTENDU QUE cette demande n'apporte aucun changement à la situation actuelle ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le maire a demandé à l'assistance si quelqu'un désirait s'exprimer ou faire valoir une objection relativement à la présente demande de dérogation mineure mais que personne ne s'est manifesté.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 270, 12^e Rang Ouest, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Gardner et Madame Filion afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal avec une marge arrière de 4,10 mètres au lieu de 10 mètres et un bâtiment accessoire avec une marge avant de 9,50 mètres au lieu de 12 mètres. Ce qui représente une dérogation pour la marge arrière du bâtiment principal de 5,90 mètres et une dérogation pour la marge avant du bâtiment accessoire de 2,50 mètres. Le tout par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

14-03-079

Adoption du second projet de règlement PRU2-1401 modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté le 10 février 2014 ;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 10 mars 2014 sur ce premier projet de règlement, immédiatement avant la présente séance ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un second projet de règlement.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter le second projet de règlement PRU2-1401 modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-03-080

Adoption du second projet de règlement PRU2-1402 modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté le 10 février 2014 ;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 10 mars 2014 sur ce premier projet de règlement, immédiatement avant la présente séance ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un second projet de règlement.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter le second projet de règlement PRU2-1402 modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-03-081

Vente d'un terrain résidentiel - 15 rue Liberge

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Michael Poirier et Joanie Godbout ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 463 (15 rue Liberge) du cadastre du Québec pour le prix de 22 247,78 \$, avant les taxes applicables.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-03-082

Fête nationale du Québec 2014

Sur une proposition du conseiller me Serge Bizier, il est unanimement résolu que monsieur Claude Fortier, directeur au service des loisirs de la Ville de Princeville soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2014.

ADOPTÉE

14-03-083

Aide financière 2014 au Festival du Cheval

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Festival du Cheval de Princeville ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement de l'aide financière 2014, au montant de 15 000 \$, plus la fourniture de l'électricité gratuitement par la Ville de Princeville au Festival du Cheval.

ADOPTÉE

14-03-084

Location d'une unité de traitement d'eau ÉcoPatinoire

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le contrat de location d'équipement à intervenir avec Nampac matériaux de construction inc. et la Ville de Princeville relatif à la location d'une unité de traitement de l'eau EcoPatinoire.

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, ce protocole d'entente.

ADOPTÉE

14-03-085

Achat d'un module de jeux

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver et ratifier l'achat chez Go-Élan, espaces récréatifs ingénieux, d'un module de jeux, série RASE-MOTTES, RAS-651-01, 9 éléments, pour la somme de 16 123,97 \$, comprenant l'installation, avant taxes, le tout conformément à la soumission de cette entreprise datée du 18 février 2014.

Cette dépense est financée à même le fonds des activités financières.

ADOPTÉE

14-03-086

Grand Défi de Victoriaville - Demande d'autorisation de passage dans certaines rues

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder la permission à Grand Défi Victoriaville d'utiliser certaines rues ou chemin sur le territoire de Princeville soit le 10^e rang Est et Ouest et la rue Saint-Jacques, de même que toutes autres rues ou chemins nécessaires à cette activité, ainsi que le stationnement du Centre communautaire Pierre Prince et les toilettes de ce bâtiment, afin de tenir une compétition de vélos le dimanche 11 mai 2014.

ADOPTÉE

14-03-087

Participation à la Balade Gourmande 2014

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver le projet de contrat de participation de la Ville de Princeville à la Balade Gourmande 2014 à titre de gestionnaire d'un mini-marché, lequel contrat est à intervenir entre la Ville et la Balade Gourmande.

D'autoriser la trésorière à payer les coûts d'inscription de 420 \$, avant taxes, et par la suite, un montant de 65 \$, avant taxes, par exposant.

D'autoriser M. Étienne Couture, du Service des loisirs à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, ledit contrat.

ADOPTÉE

14-03-088

COOP IGA

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de participer au souper spectacle « Hommage à Elvis et Johnny Cash » le 21 juin 2014 sur le site du Carrefour de l'Érable, à Plessisville, pour la célébration du 75^e anniversaire du magasin COOP IGA, en achetant une table de 8, à 75 \$ du billet, ce qui représente 600 \$ et les taxes applicables.

ADOPTÉE

14-03-089

Fondation CLSC-CHSLD de l'Érable - Conférence Rodger Brulotte

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de participer à la conférence de Roger Brulotte au profit de la Fondation CLSC-CHSLD de l'Érable qui se déroulera le 8 avril au Centre communautaire de Plessisville, en achetant deux billets au coût de 35 \$ chacun, ce qui représente 70 \$.

ADOPTÉE

14-03-090

Relais pour la vie - Équipe d'étudiants de l'école Sainte-Marie

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse un montant de 500 \$ à l'organisme Relais pour la Vie pour appuyer l'équipe formée d'étudiants de l'École Sainte-Marie.

ADOPTÉE

14-03-091

156e Exposition agricole de Victoriaville

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'acheter une annonce publicitaire de ½ page, au coût de 150 \$, avant taxes, pour la Ville de Princeville dans le bottin de la 156^e Exposition agricole de Victoriaville.

ADOPTÉE

14-03-092

Fondation Leucan - Demande de commandite

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse un montant de 100 \$ à l'école Sainte-Marie pour l'organisation d'un défilé de mode le 4 avril 2014 à l'école Sainte-Marie de Princeville dont les bénéficiaires iront à Leucan et serviront à aider les enfants atteints du cancer et leurs proches.

ADOPTÉE

Période de questions

Le maire invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

14-03-093

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 55.

ADOPTÉE

Pierre St-Onge, greffier

Gilles Fortier, maire